



**Procès-verbal de la 17<sup>e</sup> Assemblée générale régulière  
tenue le vendredi 14 octobre 2022 à 10 h 30  
au restaurant Louis-Hébert à Québec**

**Étaient présents :**

Achab Aïcha	Robert Alain	Bertrand Rudolf	Bobée Bernard
Boudreau Denise	Brochu-Garneau Paula	Cantin Magella	Chevant Thérèse
Doré Sylvie	Doyon-Paquet Denise	Greendale Marc	Grégoire Lucie
Jetté Raymonde	Lambert Francine	Leduc Monique	Mercier-Vandandaigne Ghislaine
Pelletier Jacques	Plante-Joly Danielle	Poirier Alain	Roger Joanne
Soucy Alain	Tanguay Liliane		

**ORDRE DU JOUR**

1. Constatation du quorum
2. Ouverture de l'assemblée et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la 16<sup>e</sup> Assemblée générale régulière du 15 octobre 2021
4. Bilan de l'année 2021-2022
  - a. Rapport du président
  - b. Rapport des vice-présidents
5. Rapports financiers pour l'année 2021-2022
6. Ratification des actes du Conseil d'administration
7. Mise à jour annuelle des compensations pour les dépenses encourues par les membres du Conseil d'administration pour ses réunions
8. Détermination de la cotisation annuelle 2023-2024
9. Proposition du budget pour l'année 2022-2023
10. Tirage parmi les membres ayant payé leur cotisation 2022-2023 avant le 1er août 2022
11. Élections de membres au Conseil d'administration
  - a. Nomination d'un président d'élection et d'un secrétaire d'élection
  - b. Élections aux postes suivants du Conseil d'administration (durée des mandats : 2 ans) :
    - Président
    - Vice-président, région de Québec
    - Secrétaire
    - Administrateur, région de Québec
12. Membre honoraire
13. Avis de décès de la dernière année
14. Divers
15. Mot de clôture par la présidence
16. Levée de l'assemblée

## 1. Constatation du quorum

L'heure étant avancée, il est 10h50, l'assemblée étant prévue s'ouvrir à 10h30, seize (16) membres de la région de Québec étant présents, le président constate que le quorum est atteint conformément aux Statuts et règlements de l'APRES-INRS (15 membres ou 20% des membres en règle), ce malgré l'absence des membres de la région de Montréal à cause d'un problème mécanique de leur autobus.

## 2. Ouverture de l'Assemblée et adoption de l'ordre du jour

La réunion débute à 10 h 50. Magella Cantin, président du Conseil d'administration de l'APRES-INRS, préside la réunion de l'Assemblée et en l'absence du secrétaire de l'APRES-INRS, Jacques Pelletier, due à un problème avec l'autobus qui amène les membres de la région de Montréal à la réunion, Rudolf Bertrand agit comme secrétaire.

Jacques Pelletier propose d'ajouter le point « Membre honoraire » après le point 11 de l'ordre du jour.

*Sur proposition de Denise Boudreau, appuyée par Alain Poirier, l'ordre du jour est accepté à l'unanimité tel que déposé avec l'ajout du point 12 « Membre honoraire ». Les autres points sont décalés.*

**Résolution AG-17-22-01**

## 3. Adoption du procès-verbal de la 16<sup>e</sup> Assemblée générale régulière du 15 octobre 2021

*Sur proposition de Aicha Achab, appuyée par Liliane Tanguay, on exempte le président de faire lecture du projet de procès-verbal et ce dernier est adopté à l'unanimité tel que déposé.*

**Résolution AG-17-22-02**

## 4. Bilan de l'année 2021-2022

Magella Cantin rappelle que le déroulement des activités de la dernière année a été marqué par la pandémie COVID-19. Il précise que tous les documents afférents à la présente Assemblée générale seront déposés dans le site Web de l'APRES-INRS.

### a. Rapport du président

Le président désire profiter de l'occasion pour remercier bien sincèrement tous les membres du CA pour leur précieuse collaboration tout au long de l'année. Il présente son rapport des activités de l'APRES-INRS au cours de la dernière année financière.

- Présidence des réunions du CA (6) :
  - 13 septembre 2021
  - 1er novembre 2021
  - 14 janvier 2022
  - 18 mars 2022
  - 13 mai 2022
  - 26 août 2022
- Présidence de la dernière Assemblée générale régulière tenue le 15 octobre 2021
- Délégué à l'AGA de la FRUQ tenue le 29 octobre 2021. À retenir de cette rencontre :
  - Lors du tour de table des associations, il a été question des points suivants : l'assurance responsabilité des administrateurs des associations affiliées, la pratique des associations concernant les critères pour l'octroi de bourses ou de dons et la transmission d'offres d'emploi aux membres par leur association respective.

- De plus, on souligne qu'en général, le nombre de membres diminue dans chaque association d'une année à l'autre, ce qui entraîne par conséquent une difficulté à recruter des membres au CA dans chacune d'elle.
- Quant au régime d'assurance de La Capitale, devenue Beneva, il est toujours celui qui est recommandé pour une assurance complémentaire à celle de la RAMQ
- Webmestre du site web de l'APRES-INRS
- Tenue des archives

b. Rapport des vice-présidents

Région de Montréal

Étant donnée l'absence de Francine Lambert, vice-présidente de la région de Montréal, c'est le président Magella Cantin qui se charge de présenter le rapport d'activités de cette région pour l'année 2021-2022 à partir du document du document fourni par celle-ci. Le président souligne la grande qualité des activités organisée par Francine Lambert et l'équipe de la région de Montréal. Les activités organisées par cette équipe sont les suivantes:

15 sept. 2021	Visite guidée de « Montréal tout en Murales » avec le groupe Guitatour.	8 membres et 5 invités
22 oct. 2021	Visite guidée du quartier « Plateau Mont-Royal » avec le groupe Guitatour	8 membres et 6 invités
19 nov. 2021	Visite au Planétarium incluant 2 films (naissance de la planète Terre et Voyageur stellaires : la vien en orbite) ainsi que la visite de l'exposition EXO	10 membres et 5 invités
3 déc. 2021	Dîner de Noel au Bistro Parisien, Le Tire-Bouchon à Laval. Une consommation et le repas payé par l'Association.	17 membres en règle
24 mars 2022	Visite guidée sous le thème « Dans l'Antre du Montréal souterrain » avec le groupe Guitatour. Le tout fut suivi d'un dîner.	7 membres et 3 invités (visite) - 6 membres et 3 invités (repas)
8 avril 2022	Dîner à la cabane à sucre « Au pied de l'Érable » à Mirabel.	12 membres et 4 invités
26 mai 2022	Visite guidée du secteur du Vieux Montréal avec le groupe Guitatour. Le tout fut suivi d'un dîner.	10 membres et 4 invités (visite) - 9 membres et 3 invités (repas)

Région de Québec

Rudolf Bertrand, vice-président de la région de Québec, fait rapport des activités tenues durant la dernière année. La pandémie étant terminée, le nombre d'activités est redevenu normal, soit 9 activités, auxquelles 12 personnes ont assisté en moyenne. En plus de petits déjeuners, on compte deux visites de musée commentées et trois excursions:

9 sept. 2021	Petit-déjeuner Restaurant Cochon Dingue et Exposition Maya du Musée de la Civilisation	14 personnes dont une invitée
23 sept. 2021	Marche dans la réserve du Marais Louis Provencher de Neuville et dîner au restaurant Pacini de Place des 4-Bourgeois à Sainte-Foy	11 personnes dont une invitée
12 nov. 2021	Déjeuner au Restaurant Le Cosmos sur le Boul. Laurier à Sainte-Foy	11 personnes
16 déc. 2021	Dîner de Noel restaurant La Fenouillère, Ste-Foy	16 personnes
24 mars 2022	Érabièrre Le Chemin du Roy, St-Augustin-de-Desmaures	11 personnes

14 avril 2022	Déjeuner au Restaurant Paris-Grill, Boul. Laurier à Ste-Foy	9 personnes
1 <sup>er</sup> juin 2022	Déjeuner Restaurant Cochon Dingue et Exposition Pompéi- Cité immortelle Musée de la Civilisation	11 personnes dont une invitée
1 juillet 2022	Petit-déjeuner au restaurant Cosmos, Ste-Foy	11 personnes
9 sept. 2022	Excursion sur le Train de Charlevoix vers Baie-Saint-Paul. Visite de musée et galeries d'art et repas en groupes libres	14 personnes dont 3 invités

## 5. États financiers pour l'année 2021-2022

Denise Doyon-Paquette, trésorière, présentent les faits saillants budgétaires de la dernière année (voir l'annexe 1A *Bilan au 31 août 2022*, l'annexe 1B *Relevé État des résultats pour l'exercice terminé le 31 août 2022* et l'annexe 2 *Relevé de compte de l'Association au 31 août 2021*).

Elle souligne que les actifs actuels à la caisse Desjardins totalisent 8934\$. La contribution de l'INRS au montant de 4864\$ compte pour le double de celle des membres qui totalise 1950\$. Si on ajoute un autre petit montant de 65\$ de retour de la FRUQ, les produits de l'année totalisent 6880\$. Les charges de l'année passée, essentiellement dues à nos activités sociales, presque également réparties entre les régions de Montréal et Québec, et à l'assemblée générale de l'an dernier, n'ont atteint que le montant de 5710\$. Ceci a résulté pour l'Association à un excédent des produits sur les charges de 1170\$. Il faut s'estimer très chanceux d'une telle situation qui résulte surtout de la contribution que l'INRS donne à notre Association.

## 6. Ratification des actes du Conseil d'administration

*Considérant la présentation des rapports du président, des vice-présidents, des états financiers pour l'exercice terminé le 31 août 2022, il est proposé par Thérèse Chevant, appuyé par Marc Greendale, et résolu à l'unanimité d'adopter lesdits rapports et états financiers et de ratifier les actes du Conseil d'administration de l'APRES-INRS pour l'exercice terminé le 31 août 2022 (Annexe 1A : Bilan et 1B : États des résultats – exercice terminé le 31 août 2022).*

**Résolution AG-17-22-03**

## 7. Mise à jour annuelle des compensations pour les dépenses encourues par les membres du Conseil d'administration pour ses réunions

Magella Cantin présente le document transmis avec la convocation de la présente Assemblée : *Mise à jour des compensations pour les dépenses encourues par les membres du CA pour ses réunions – Année 2022-2023* (voir annexe 3). Il rappelle que les compensations proposées ne visent qu'à rembourser les membres du CA pour leurs dépenses encourues lors de leur participation aux réunions du CA ou à d'autres activités de représentation demandées et approuvées par le CA. Il ne s'agit pas d'une rémunération ou d'un salaire. Il faut aussi remarquer que ce processus de calcul de remboursement de ce document est très peu utilisé depuis le début de la pandémie, car les réunions du CA se sont depuis toutes tenues virtuellement à l'aide du portail Zoom et qu'elles le resteront à l'avenir.

En conséquence, le Conseil d'administration recommande de reconduire les barèmes de la compensation en vigueur en 2021-2022 en retirant la compensation pour des frais de bureau.

*Il est proposé par Sylvie Doré, appuyée par Liliane Tanguay, et résolu à l'unanimité d'adopter la proposition du Conseil d'administration sur la mise à jour des compensations pour les dépenses encourues par les membres du CA pour ses réunions tel qu'il apparaît à l'annexe 2 du présent procès-verbal.*

**Résolution AG-17-22-04**

## 8. Détermination de la cotisation annuelle 2023-2024

Magella Cantin présente la proposition du Conseil d'administration qui a été transmise avec la convocation de la présente réunion (voir l'annexe 4). Il est proposé de maintenir la cotisation annuelle à 30 \$ jusqu'à l'année budgétaire 2023-2024.

***Sur proposition de Guilaine Mercier-Vandandaigne, appuyée par Alain Poirier, et adopté à l'unanimité par l'assemblée, il résolu de maintenir la cotisation annuelle des membres à 30\$ jusqu'à l'année budgétaire 2023-2024. Conformément à l'article 7.1 des Statuts et règlements de l'APRES-INRS, cette proposition sera soumise de nouveau pour approbation lors de la prochaine assemblée générale.***

**Résolution AG-17-22-05**

## 9. Prévisions budgétaires pour l'année 2022-2023

La trésorière en exercice de l'APRES-INRS, Denise Doyon-Paquette, explique les éléments du budget proposé pour l'année 2022-2023 dans l'annexe 5 de la convocation de la présente assemblée. Les revenus de l'Association en vertu du nombre de membres au sein de celle-ci au 31 août 2022 s'établit à 6 318 \$, soit la somme des contributions de l'INRS (4 288 \$), de la cotisation des membres (2 010 \$) et d'un revenu autre 20 \$ (annexe 3 du présent procès-verbal).

D'autre part, les dépenses totaliseront 9 530 \$, réparties entre les frais de l'assemblée générale (3 800 \$), les activités sociales (5 000 \$), les réunions du CA (100 \$), les frais d'exploitation (380 \$) et les frais divers (250 \$) (annexe 3 du présent procès-verbal).

Il en résultera un déficit annuel prévu de l'exercice 2022-2023 qui sera de 3 212 \$ (annexe 3 du présent procès-verbal).

***Sur proposition de Danielle Joly-Plante, appuyée par Lucie Grégoire, le budget proposé pour l'exercice financier 2022-2023 est adopté à l'unanimité tel que déposé dans l'annexe 5 de la convocation de la 17<sup>ième</sup> assemblée générale (Annexe 3 du présent procès-verbal).***

**Résolution AG-17-22-06**

## 10. Tirage parmi les membres ayant payé leur cotisation 2022-2023 avant le 1<sup>er</sup> août 2022 (2 prix : remboursement de la cotisation 2022-2023 – les officiers du CA ne sont pas admissibles à ce tirage)

Dans cette première partie de la réunion, sans les membres de la région de Montréal, il est décidé d'un accord unanime d'attendre l'arrivée des membres de la région de Montréal avant de procéder.

Le tirage est fait après la reprise de la réunion à 12h50, après le service du dessert.

C'est Magella Cantin qui pige d'une enveloppe les noms des membres admissibles au tirage. Avant le tirage, le président déclare que si le nom de l'une des sept personnes membres qui avaient confirmé leur présence à l'assemblée générale mais qui ont dû se désister à la dernière minute sont pigées, elles ne seront pas retenues.

La première personne tirée est Aicha Achab, la seconde est Danielle Joly-Plante.

## 11. Élections

Conformément à l'article 4.10 – Durée des mandats des Statuts et règlements de l'APRES-INRS, l'Assemblée générale doit procéder à la nomination d'officiers aux postes suivants du Conseil d'administration :

- Président
- Vice-président de la région de Québec
- Administrateur de la région de Québec

L'assemblée prend l'initiative de faire les élections des postes à la vice-présidence et de la personne administratrice de la région de Québec sans les membres de de la région de Montréal, qui ne sont pas encore arrivés, car aucun des postes en nomination ne touche cette région.

Selon nos Statuts et règlements, comme les personnes aux postes de la présidence, Magella Cantin, et de l'administration (Liliane Tanguay) ne se représentent pas à leur poste respectif, celles-ci prennent en charge respectivement les rôles de président et de secrétaire des élections.

➤ **Vice-président de la région de Québec**

Denise Boudreau, appuyée par Thérèse Chevant, proposent Rudolf Bertrand. Ce dernier accepte la proposition.

***Rudolf Bertrand est élu comme vice-président de la région de Québec par acclamation pour un cinquième mandat de deux (2) ans à compter de la clôture de la présente Assemblée.***

**Résolution AG-17-22-07**

➤ **Administrateur de la région de Québec**

Thérèse Chevant, appuyée par Lucie Grégoire, propose Aïcha Achab.  
Cette dernière refuse de poser sa candidature.

Denise Boudreau, appuyée par Danielle Plante (Joly), propose Sylvie Doré.  
Cette dernière refuse de poser sa candidature

Sylvie Doré, appuyée par Rudolf Bertrand, propose Denise Boudreau.  
Cette dernière refuse de poser sa candidature.

Thérèse Chevant, appuyée par Rudolf Bertrand, propose Paula Garneau.  
Cette dernière refuse de poser sa candidature

Alain Soucy, appuyé par Danielle Plante (Joly), propose Alain Poirier.  
Ce dernier accepte de poser sa candidature à ce poste.

***Alain Poirier est élu par acclamation pour un premier mandat de deux (2) ans à compter de la clôture de la présente Assemblée.***

**Résolution AG-17-22-08**

Ne pouvant pas poursuivre les élections pour les postes du secrétariat et de la présidence, la réunion est ajournée à 12h00 pour le service du diner. Les membres de la région de Montréal arrivent une quinzaine de minutes plus tard, après le service du potage et le début du service du plat principal.

Reprise de la réunion à 12h50 pour la tenue du tirage (voir le point 10), suivie du point 11 des élections.

➤ **Présidence de l'APRES-INRS**

Vue qu'aucun membre ne fait de proposition de personne pour ce poste ou ne se propose pour le poste de la présidence et que le président actuel ne veut plus se représenter vu ses problèmes de santé, Jacques Pelletier suggère que la nomination d'une personne à la présidence ou la conclusion d'une entente entre les membres du CA pour se partager les tâches de ce poste soit résolue lors du prochain conseil d'administration. Toutefois, en vertu des règlements généraux de l'APRES-INRS, le président actuel devient président par intérim jusqu'à la nomination d'une nouvelle personne à la présidence.

➤ **Secrétariat de l'APRES-INRS**

Après qu'il lui soit demandé par l'assemblée si Jacques Pelletier veut renouveler son mandat au poste de secrétaire de l'APRES-INRS, celui-ci accepte de poser sa candidature à ce poste.

*Jacques Pelletier est conséquemment élu par acclamation pour un deuxième mandat de deux (2) ans, après un mandat par intérim d'un (1) an qui a suivi trois (3) mandats de deux (2) ans, ce à compter de la clôture de la présente Assemblée.*

**Résolution AG-17-22-09**

## 12. Membre honoraire

Jacques Pelletier présente au nom du Conseil d'Administration de l'APRES-INRS et appuyé par celui-ci, la volonté d'accorder à Magella Cantin, président sortant, le statut de membre honoraire de l'APRES-INRS pour son dévouement et l'immense contribution qu'il a apportée à notre association depuis sa fondation. La proposition est adoptée à l'unanimité par l'Assemblée. Ce statut lui est accordé conformément aux dispositions de l'article 1.5.4 *Membre honoraire* des Statuts et règlements de l'APRES-INRS.

**Résolution AG-17-22-10**

## 13. Avis de décès de la dernière année

Magella Cantin informe l'Assemblée du décès de Pierre Talbot le 20 août 2022, professeur et ex-directeur du Centre Armand-Frappier Santé Biotechnologie et de Monique Maheux le 17 août 2022, ex-membre de l'APRES-INRS.

## 14. Divers

Aucun sujet n'est discuté à ce point.

## 15. Mot de clôture du président

Magella Cantin, président sortant, fait part à l'assemblée que sa contribution dans notre association fut une œuvre très importante dans sa vie et qu'il a donné tout ce qu'il pouvait donner pour son épanouissement. C'est avec peine qu'il doit quitter tout rôle actif dans celle-ci, à la fois pour des problèmes de santé qui s'aggravent et pour le stress croissant que lui cause son implication dans son bon fonctionnement. Il reste cependant ouvert à ce qu'on lui demande conseil et continuera à être présent, dans la mesure du possible, aux activités organisées par l'association.

## **16. Levée de l'Assemblée**

L'ordre du jour étant épuisé, la levée de la réunion de l'Assemblée générale a lieu à 12 h 55.

Rudolf Bertrand, secrétaire de l'assemblée générale

Magella Cantin, président

***Adopté par l'Assemblée générale lors de sa réunion tenue le 13 octobre 2023***

ANNEXE 1A :

**Bilan au 31 août 2022**

APRÈS-INRS

**BILAN**  
**AU 31 AOÛT 2022**

---

**ACTIF**

**ACTIF À COURT TERME**

Avoir bancaire (relevé bancaire Caisse Populaire) 8 934,0 \$

---

8 934,0 \$

**PASSIF**

**PASSIF À COURT TERME**

Provision pour l'Assemblée Générale 2 000,0 \$

**ACTIF NET**

Actif net au début 7 764,0 \$

Excédent des produits sur les charges 1 170,0 \$

**ACTIF NET À LA FIN** 7 934,0 \$

---

8 934,0 \$

---

ANNEXE 1B :

**État des résultats pour l'exercice terminé le 31 août 2022**

**APRÈS-INRS**

**ÉTATS DES RÉSULTATS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2022**

---

**PRODUITS**

Contribution INRS	4 864 \$
Apport des membres	1 950 \$
Autres	66 \$
	<hr/>
	6 880 \$

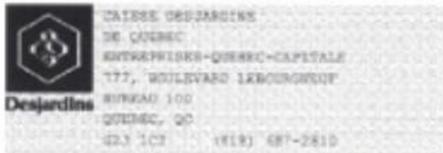
**CHARGES**

Activités sociales - région de Montréal	1 817 \$
Activités sociales - région de Québec	1 909 \$
Assemblée générale	1 742 \$
Fournitures de bureau	32 \$
Contribution FRUQ	96 \$
Mise à jour du site Web	28 \$
Frais bancaires Caisse Populaire	36 \$
Divers	50 \$
	<hr/>
	5 710 \$

**EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES** 1 170 \$

ANNEXE 2 :

**Relevé de compte de l'Association au 31 août 2022**



Pour la période	
du 1er août au 31 août 2022	
Folio 590244	Page 1 de 1

**RELEVÉ DE COMPTE**

SJ 815-20100-9

APRES-INRS ASSOCIATION DES PER  
490, RUE DE LA COURONNE  
QUEBEC QC G1K 9A9

**EOP EPARGNE AVEC OPERATIONS (C)**

Date	Code	Description	Frais	Retrait	Dépôt	Solde
		Solde reporté				8 968.19
3 AOU	IDSL	Dépôt au comptoir / CD SILLERY-ST-LOUIS-FRANCE			31.00	8 999.19
4 AOU	DCN	Chèque no 406		212.00		8 787.19
10 AOU	IDGA	Dépôt au GA / CD DU CENTRE DE PORTNEUF			30.00	8 817.19
10 AOU	IDGA	Dépôt au GA / CD DU CENTRE DE PORTNEUF			30.00	8 847.19
22 AOU	IVMW	Virement reçu de / FRANCOISE CHARLAND /coti 22-23			30.00	8 877.19
23 AOU	IVMW	Virement reçu de / LILIANE TANGUAY /INRSNicole			30.00	8 907.19
26 AOU	IDGA	Dépôt au GA / CD DU CENTRE DE PORTNEUF			30.00	8 937.19
31 AOU	EIX	Frais fixes d'utilisation		2.95		8 934.24

**COMPTE D'EPARGNE ET DE PLACEMENT**

Date	Code	Description	Frais	Retrait	Dépôt	Solde
------	------	-------------	-------	---------	-------	-------

**CS PART DE QUALIFICATION (A)**

		Solde reporté				5.00
--	--	---------------	--	--	--	------

**SOMMAIRE DES FRAIS D'UTILISATION**

Compte	Période		Frais avant bonification	Bonification <sup>1</sup>	Frais au compte (ADM)	Frais fixes <sup>2</sup> (FIX)
	du	au				
EOP EPARGNE AVEC OPERATIONS (C)	1 AOU	31 AOU	0.00 -	0.00 =	0.00	2.95
2-EOP au 31 AOU: Forfait						= 2.95 \$

### ANNEXE 3

## Mise à jour annuelle des compensations pour les dépenses encourues par les membres du CA pour ses réunions - année 2022-2023

Évaluation des coûts réels des participants à une réunion du CA

Membres	Déplacement en auto personnelle (1)			Stationnement (2)			Total	Proposition
	Distance (aller simple) en km	Coût unitaire (\$/km)	Coût aller et retour	Durée (heure)	Tarif	Coût		
Magella Cantin	42,3	0,55 \$	46,53 \$	3,0	Voir plus bas	14,00 \$	60,53 \$	61,00 \$
Liliane Tanguay	9,5	0,55 \$	10,45 \$	3,0	Voir plus bas	14,00 \$	24,45 \$	24,00 \$
Rudolf Bertrand	25,4	0,55 \$	27,94 \$	3,0	Voir plus bas	14,00 \$	41,94 \$	42,00 \$
Denise Doyon-Paquet	5,0	0,55 \$	5,50 \$	3,0	Voir plus bas	14,00 \$	19,50 \$	20,00 \$
Raymonde Jetté	9,8	0,55 \$	10,78 \$	3,0	0,00 \$	0,00 \$	10,78 \$	11,00 \$
Francine Lambert	10,5	0,55 \$	11,55 \$	3,0	0,00 \$	0,00 \$	11,55 \$	12,00 \$
Jacques Pelletier	4,7	0,55 \$	5,17 \$	3,0	0,00 \$	0,00 \$	5,17 \$	5,00 \$
							173,92 \$	175,00 \$

NB : AUCUNE COMPENSATION N'EST VERSÉE LORSQUE LA RÉUNION EST TENUE EN VIDÉOCONFÉRENCE ZOOM.

(1) Compensation selon la Directive concernant le remboursement des dépenses de l'INRS (en vigueur depuis le 15 mars 2022)

(2) Coût du stationnement 490, rue de la Couronne, Québec

	Tarif
2 heures	8,00 \$
0,08 \$ / min. add.	
Max	14,00 \$

Le stationnement au Centre Armand-Frappier Santé Biotechnologie à Laval est gratuit.

### ANNEXE 4 :

## Cotisation annuelle 2023-2024

### Cotisation 2023-2024 – recommandation du CA à la 17e Assemblée générale annuelle

L'article 7.1 des Statuts et règlements de l'APRES-INRS prévoit que le montant de la cotisation annuelle est fixé chaque année par l'Assemblée générale, sur recommandation du Conseil d'administration. Après discussions, la résolution suivante est adoptée :

Sur proposition de Raymonde Jetté, appuyée par Rudolf Bertrand, il est proposé de maintenir la cotisation annuelle des membres à 30 \$ jusqu'à l'année budgétaire 2023-2024. Conformément à l'article 7.1 des Statuts et règlements, cette proposition sera soumise pour approbation à la prochaine AG.

Résolution CA89-août-26-22-03

## ANNEXE 5 :

### Proposition du budget pour l'année 2022-2023

#### APRÈS-INRS

#### PROPOSITION DU BUDGET 2022-2023

---

#### REVENUS

Contribution INRS	4 288 \$	
Apport des membres - cotisations annuelle	2 010 \$	
Autres	20 \$	
<b>Total</b>		<b>6 318 \$</b>

#### DÉPENSES

Assemblée générale		
Transport - autobus	1 800 \$	
Restaurant	2 000 \$	
		3 800 \$
Activit sociales		
Région de Montréal	2 500 \$	
Région de Québec	2 500 \$	
		5 000 \$
RéunionRéunion du CA	100 \$	
		100 \$
Divers		
Dons in memoriam	100 \$	
Autres	150 \$	
		250 \$
Frais d'exploitation		
Frais bancaire	40 \$	
Fournitures de bureau	50 \$	
Mise à jour du site Web	50 \$	
Registraire des entreprises (FRUQ)	100 \$	
Frais d'association	100 \$	
	40 \$	
		380 \$
<b>Total</b>		<b>9 530 \$</b>

---

<b>EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES</b>		<b>(3 212) \$</b>
--	--	-------------------

---